



Motion - 22_MOT_41 - Florence Gross et consorts - Allègement des taxes cantonales: un soutien temporaire au pouvoir d'achat en période de crise

Texte déposé :

Hausse du prix des carburants, augmentation du coût de l'électricité et des denrées alimentaires, annonce de hausse des primes d'assurance maladie, etc L'hiver à venir - au vu de la situation géo-économique - promet d'être sombre, long et froid.

La hausse récente du coût de la vie impacte et impactera fortement les vaudoises et les vaudois. Or, ceux-ci ne verront certainement pas tous leur revenu être indexé. L'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat est déjà existant et risque de durer. Or un pouvoir d'achat affaibli menace l'entier de l'économie de notre canton, qui sort à peine d'une crise sanitaire lourde. De plus, pour une partie des vaudoises et vaudois, le règlement des factures va être plus complexe.

Afin d'éviter un coup de frein massif pour l'économie vaudoise et permettre à certains d'honorer leur factures, des solutions doivent être trouvées. Sans parler d'Etat providence ni de distribution d'argent, des mesures peuvent être mises en place afin de soulager les vaudoises et vaudois ainsi que les entreprises durant cette période. L'Etat encaisse une multitude de taxes qui risquent, à court terme, d'étrangler la population vaudoise. Une solution rapide est donc nécessaire.

La solution proposée est une réduction temporaire (une année) des taxes cantonales de l'ordre de 20%. Il n'est question ici que de taxe et non pas d'impôts, la différence étant primordiale. De nombreuses taxes existent dans ce canton et sont assumées par l'ensemble de la population ainsi que les entreprises. L'effet de cette motion est donc clairement ciblée sur l'ensemble des vaudoises et des vaudois ainsi que sur les entreprises cantonales.

Par la présente motion, nous demandons donc au Conseil d'Etat d'abaisser l'ensemble des taxes cantonales de 20% pour une durée d'une année.

Conclusion : Prise en considération immédiate et renvoi au CE

Cosignatures :

1. Anne-Lise Rime (PLR)
2. Carole Dubois (PLR)
3. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
4. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
5. François Cardinaux (PLR)
6. Georges Zünd (PLR)
7. Gérard Mojon (PLR)
8. Grégory Bovay (PLR)
9. Guy Gaudard (PLR)
10. Jean-Daniel Carrard (PLR)
11. Jean-Franco Paillard (PLR)
12. Jean-François Cachin (PLR)
13. Jean-Marc Udriot (PLR)
14. John Desmeules (PLR)
15. Josephine Byrne Garelli (PLR)
16. Laurence Bassin (PLR)
17. Loïc Bardet (PLR)
18. Marc Morandi (PLR)
19. Marc-Olivier Buffat (PLR)
20. Mathieu Balsiger (PLR)
21. Maurice Neyroud (PLR)
22. Monique Hofstetter (PLR)
23. Nicola Di Giulio (UDC)
24. Nicolas Suter (PLR)
25. Nicole Rapin (PLR)
26. Olivier Petermann (PLR)
27. Patrick Simonin (PLR)
28. Philippe Germain (PLR)
29. Pierre Kaelin (PLR)
30. Pierre-André Romanens (PLR)
31. Pierre-François Mottier (PLR)
32. Regula Zellweger (PLR)
33. Sergei Aschwanden (PLR)
34. Thierry Schneiter (PLR)